
Chasse au moyen et au petit gibier africain du Mozambique. Notices sur les vues.

Numéro d'inventaire : 0003.00395.27

Auteur(s) : Guillaume Vasse

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Projections Molteni, Radiguet & Massiot (13 & 15 Boulevard des Filles-du-Calvaire (3^e arrondissement) Paris)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1900 (vers)

Collection : D- Sciences sociales

Description : Exemplaire ayant été plié. Pages du haut cornées.

Mesures : hauteur : 214 mm ; largeur : 140 mm

Notes : Brochure destinée à l'enseignement par la projection lumineuse. Notices rédigées sous le patronage de la commission des vues instituée près du musée pédagogique. Il s'agit d'une brochure descriptive d'une série composée de 26 vues sur verre pour projections lumineuses. Liste des titres des notices des vues : 1 Coudou mâle. 2 Antilope chevaline mâle en vie. 3 Tête d'antilope chevaline. 4 Antilope chevaline femelle. 5 Antilope oryx beisa mâle. 6 Bubale Lunatus. 7 Bubale de Lichtenstein. 8 Reed Buck mâle. 9 Impala mâle. 10 Gnou mâle. 11 Zèbre de Selous. 12 Zèbre de Grèvy. 13 Kob mâle, les reins cassés. 14 Guib mâle. 15 Gazelle-girafe mâle. 16 Gazelle de Grant mâle. 17 Oribi mâle et femelle. 18 Coutoua mâle et femelle. 19 Oréotrague. 20 Blue Duiker. 21 Sangliers africains (mâle, femelle et jeune). 22 Sanglier phacochère. 23 Pangolin. 24 Rat palmiste. 25 Cynocéphale babouin. 26 Troupeau d'autruches domestiques.

Mots-clés : Diapositives et films fixes, vues sur verre pour projection lumineuse
Leçons de choses et de sciences (élémentaire)

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 19

ENSEIGNEMENT
PAR LES PROJECTIONS LUMINEUSES

NOTICES

RÉDIGÉES SOUS LE PATRONAGE DE LA COMMISSION DES VUES

INSTITUÉE PRÈS DU

MUSÉE PÉDAGOGIQUE

CHASSE AU MOYEN ET AU PETIT GIBIER
AFRICAIN DU MOZAMBIQUE

PAR

M. GUILLAUME VASSE

RADIGUET & MASSIOT

ÉDITEURS DE DIAPOSITIVES

(PROJECTIONS MOLTENI)

13 & 15, Boulevard des Filles-du-Calvaire (3^e Arr^t)

PARIS

La présente notice doit être renvoyée au Musée avec les Vues.

